



STRATÉGIE DE PRÉVENTION

Ne soyez pas seul pour déployer votre démarche de prévention des risques professionnels.



Obtenez le soutien de STOPORISK pendant 1 an





AUDIT

La réalisation d'un état des lieux global de votre entreprise en matière de maîtrise des risques professionnels



CONSEIL

Des conseils, de l'accompagnement, du soutien par des experts pour le déploiement de votre démarche de prévention



FORMATION

Le déploiement de compétences internes pour la mise en oeuvre d'actions spécifiques et une gestion en totale autonomie

Votre partenaire unique pour votre démarche de prévention

LA SYNTHÈSE DE NOTRE PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT DE DÉPLOIEMENT DE VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

VOUS RÉALISEZ VOTRE "AUDIT PRÉVENTION"

Nous vous apportons les outils et l'expertise pour réaliser un état des lieux complet en matière de prévention de votre entreprise.



VOUS CONSTITUEZ UN COMITÉ DE PILOTAGE DE LA PRÉVENTION

Une équipe de 5 personnes, dont un membre de la direction, est accompagnée par notre expert pour déployer votre démarche de prévention.



NOUS DÉPLOYONS ENSEMBLE, PENDANT UN AN, VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Pendant une année, par notre expert, vous accompagne et vous guide dans le déploiement des actions permettant la mise en oeuvre efficace de votre démarche de prévention.

Votre interlocuteur dédié participe avec vous à toutes les étapes de votre plan d'actions. Aussi bien sur la construction d'outils, la mise en oeuvre de mesures que sur les échanges avec les partenaires externes.





LES ÉTAPES DE VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES

1

ETATS DES LIEUX

Connaître votre entreprise, ses contraintes, ses besoins

2

STRATÉGIE DE MAÎTRISE DES RISQUES

Elaborer le plan d'actions prévention adapté à votre entreprise

3

BESOINS EN RESSOURCES

Définir les ressources nécessaires au déploiement de la démarche

4

FORMATIONS DES ACTEURS

Développer les compétences des collaborateurs et définir le plan de formation

5

MISE EN OEUVRE DES MESURES

identifier les mesures de prévention nécessaires et les mettre en oeuvre

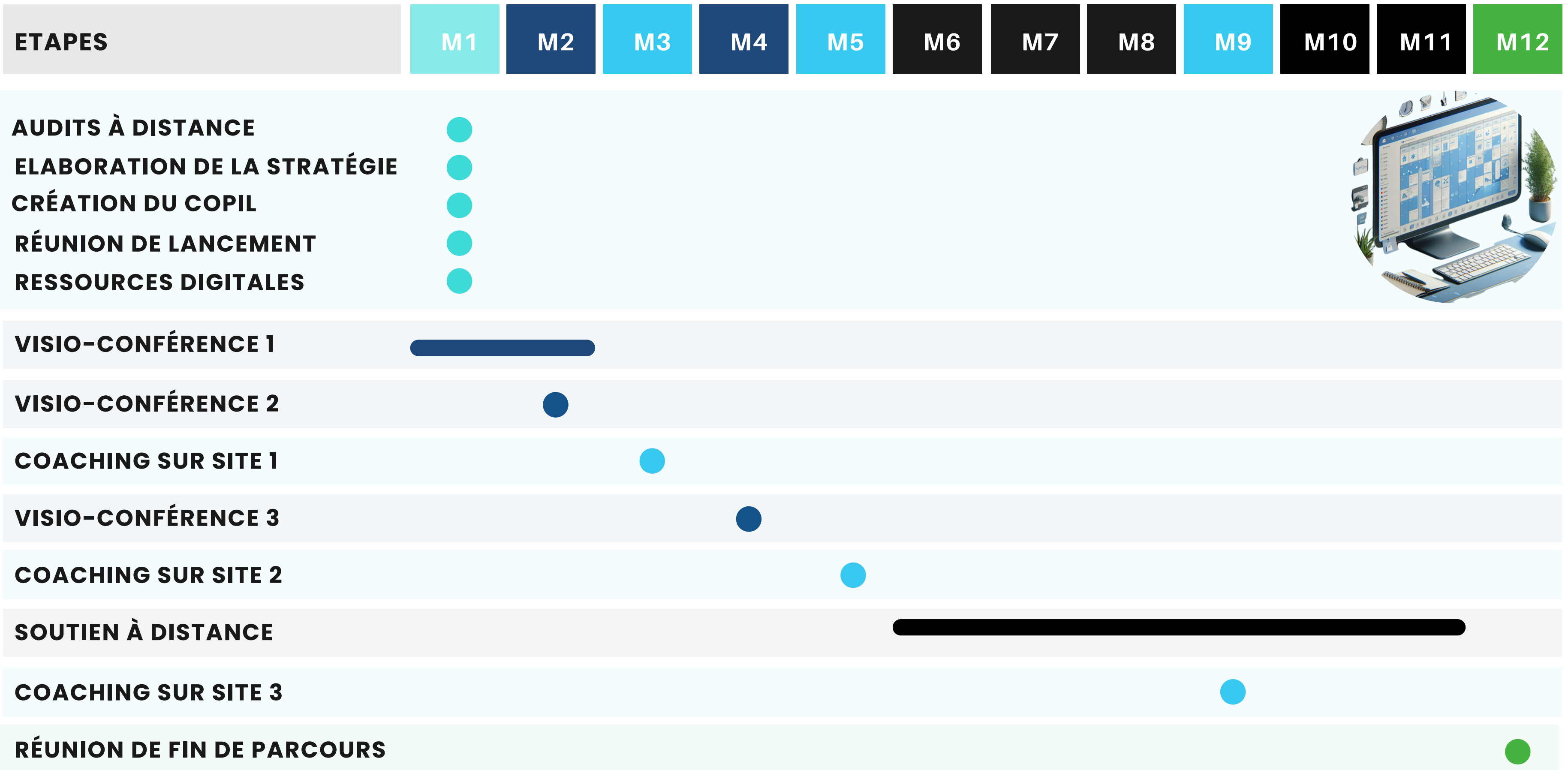
6

SUIVI DES ACTIONS

Evaluer l'efficacité des mesures et ajuster en fonction des résultats

6 étapes à déployer avec STOPORISK pour obtenir la maîtrise des risque professionnels

Le parcours d'accompagnement sur 1 an



Concrètement, comment se déroule notre parcours d'accompagnement ?

- 1- A l'aide d'outils digitaux, nous réalisons avec vous votre état des lieux en matière de prévention des risques professionnels
- 2- Nous élaborons votre plan d'actions en fonction des résultats de l'audit.
- 3- Nous constituons un groupe de travail et nous développons leurs compétences
- 4- Nous vous conseillons et vous accompagnons pendant 1 an pour la mise en oeuvre de votre démarche de prévention

**Un(e) expert(e) dédié(e)
pendant 1 an**



Nos actions en détails

AUDIT

L'état des lieux de l'entreprise est l'étape primordiale à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention pérenne et efficace.

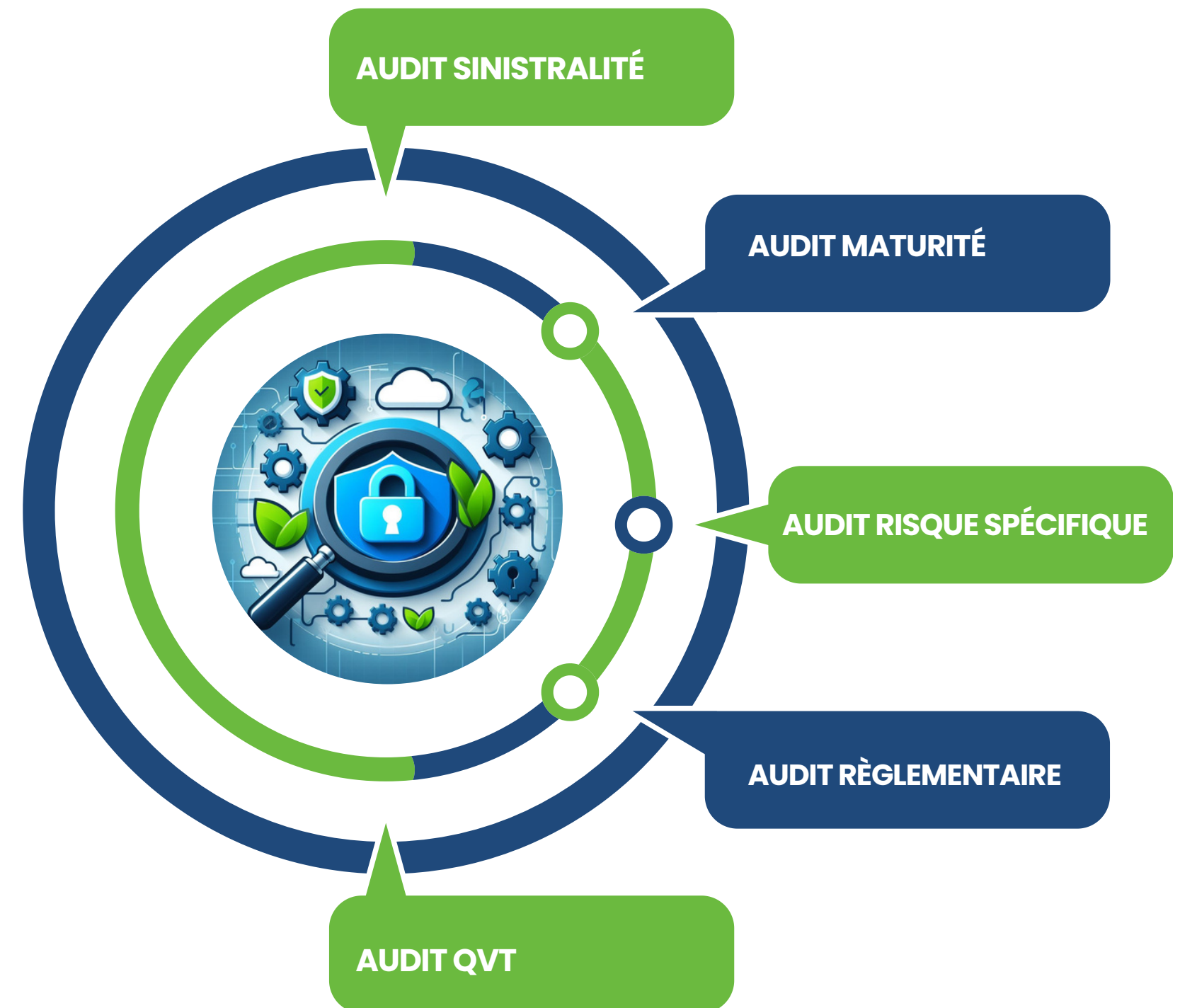
Il permet de définir les objectifs et les priorités.

Pour réaliser cet état des lieux complet, STOPORISK réalise avec vous ces audits :

- Audit sinistralité
- Audit maturité
- Audit risque spécifique (TMS, RPS ...)
- Audit réglementaire
- Audit Qualité de Vie au Travail

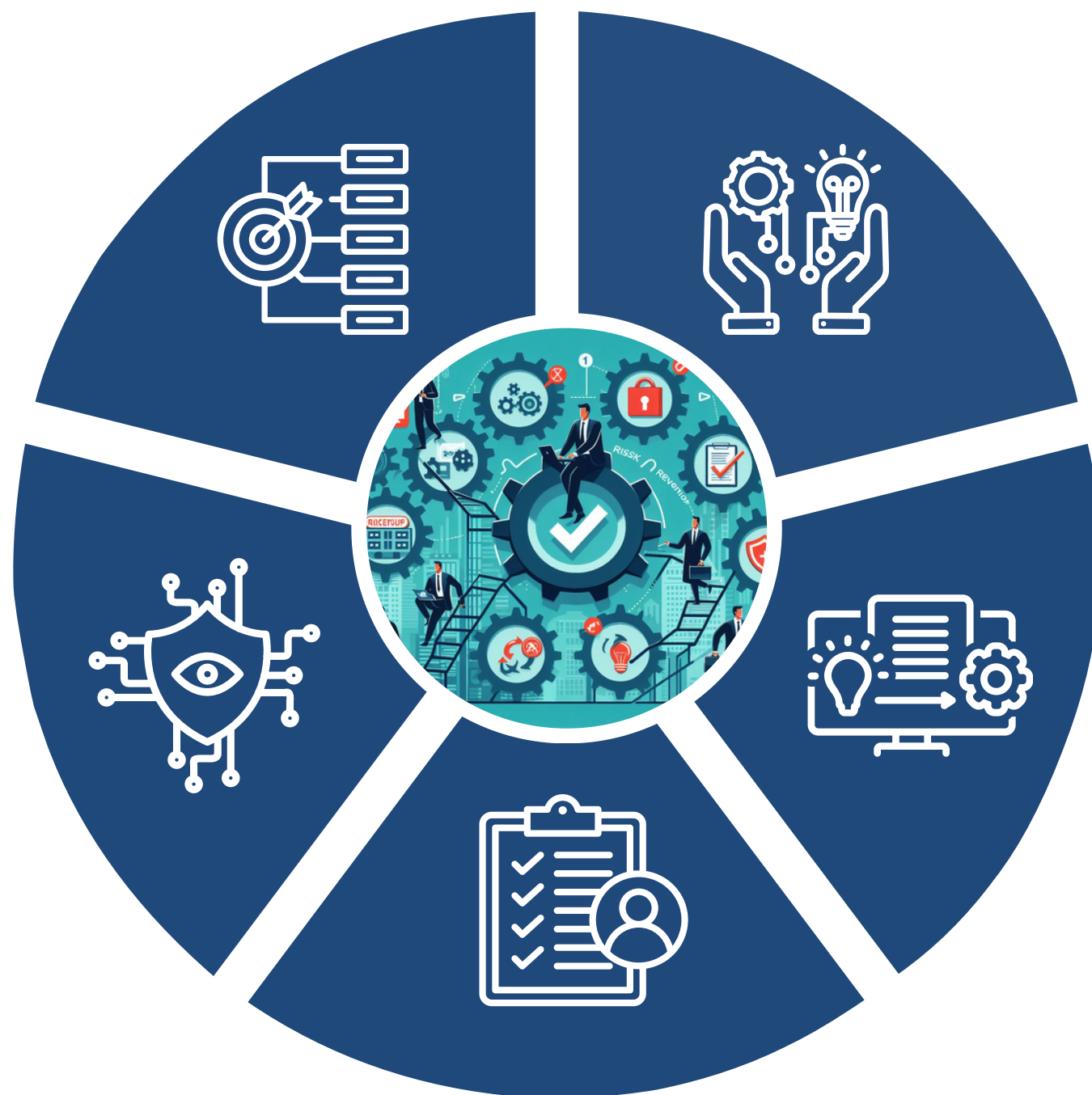
Dans l'ordre :

1. Questionnaires à renseigner à distance
2. Visite sur site d'un auditeur pour affiner les audits



Nos actions en détails

ELABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS



DÉFINITION DES OBJECTIFS

- Identification des objectifs intermédiaires et finaux de la démarche
- Engagement et cadrage de la démarche
- Recherche de partenaires externes



IDENTIFICATION DES RESSOURCES

- Ressources humaines, organisationnelles, techniques et financières
- Elaboration du plan d'organisation (temps, fréquence, outils ...)
- Recherche de financements



CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

- 5 membres intégrés au pilotage dont la direction
- Définition des rôles et des besoins en compétences
- Identification des objectifs opérationnels



DÉPLOIEMENT D'UNE ARTICULATION DE COMMUNICATION

- Mise en oeuvre d'une dynamique de communication opérationnelle
- Elaboration d'un plan de communication interne
- Actions de promotions et de communication externe



MISE EN OEUVRE ET SUIVI DES ACTIONS

- Identification et mise en oeuvre de mesure de prévention
- Suivi et évaluation des mesures d'amélioration
- Suivi des données de sinistralité

Nos actions en détails

COMITÉ DE PILOTAGE

Nous formons et accompagnons un comité de pilotage de 5 personnes, dont un membre de la direction, au déploiement de la démarche de prévention élaborée.

Chaque membre a un rôle spécifique et constitue un comité chargé de mettre en oeuvre les actions prévues au niveau collectif.

- ✓ Engagement et cadrage
- ✓ Mobilisation des acteurs
- ✓ Mise en oeuvre des actions
- ✓ Management de la prévention



Nos actions en détails



RÉUNION DE LANCEMENT

Le comité de pilotage de votre démarche de prévention est constitué, votre conseiller, accompagnateur est identifié.

Une réunion de lancement a lieu dans vos locaux en présence de l'ensemble des membres du COPIL afin de présenter en détail les actions à réaliser tout au long du parcours de prévention.

RESSOURCES DIGITALES

Chaque membre du COPIL, obtient un accès digital aux ressources nécessaires au développement des compétences en matière de gestion d'une démarche de prévention.

Ces ressources formatives, sont accessibles pendant un an sur la plateforme www.elearning.stoporisk.fr



Nos actions en détails

LES VISIOCONFÉRENCES



Visio-conférence n°1

Cette réunion à distance avec les membres du comité prévention est dédiée à l'interprétation des données des diagnostics et à l'identification des objectifs stratégiques et opérationnels. Grâce à cet échange, le COPIL pourra finaliser l'état des lieux prévention et valider les différents objectifs souhaités.



Visio-conférence n°2

Cette réunion à distance est dédiée à la construction du projet de prévention prioritaire pour la structure. Il s'agit d'élaborer un plan d'actions à déployer au sein de la structure pour atteindre les objectifs souhaités par la direction.



Visio-conférence n°3

Cette réunion à distance est dédiée à la finalisation du plan d'actions et à la présentation d'outils liés à l'analyse d'accidents du travail et de situations de travail dangereuses.

Nos actions en détails

LES COACHING SUR SITE



Coaching n°1

Ce moment de coaching est dédié à la construction d'outils spécifiques au démarrage de la démarche de prévention :

- Lettre d'engagement
- Note de cadrage
- Projet de prévention



Coaching n°2

Ce moment de coaching est dédié à la construction d'outils :

- Analyse d'Accident du Travail (AT) et Analyse de situations de travail dangereuses
- DUERP et PAPRIACT
- Finalisation du plan d'actions



Coaching n°3

Ce moment de coaching est dédié à l'étude des actions réalisées depuis 9 mois et des outils utilisés.

Il permet d'identifier les besoins et difficultés.

Le conseiller apporte son expertise et fait des propositions adaptées.

Nos actions en détails

LES SOUTIENS À DISTANCE

Un expert pour vous soutenir pendant 1 an

L'expert en prévention qui vous accompagne a plusieurs missions :

- Etudier vos audits et construire votre état des lieux global
- Elaborer votre plan d'actions et votre stratégie
- Vous aider à construire :
 - Votre engagement dans la prévention
 - Le cadrage des missions du comité de pilotage
 - Le développement des compétences des membres du COPIL
 - La construction des outils spécifiques
 - L'aide au déploiement des mesures de prévention identifiées
 - La mise en relation avec des partenaires externes
 - La recherche de financement de matériels et de formations
 - Le soutien nécessaire à la mise en oeuvre des actions identifiées
 - La construction d'une culture de la prévention et de la QVT
- Vous apporter son soutien et son expertise

Il est votre interlocuteur privilégié et accessible pendant un an pour obtenir des résultats garantis de maîtrise des risques professionnels.





Nos actions en détails

LA RÉUNION DE FIN DE PARCOURS

Une réunion collective pour faire le point !

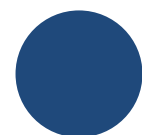
La réunion de fin de parcours est organisée avec les membres du COPIL, l'expert accompagnateur et des membres invités.

La CARSAT de la région sera automatiquement invitée à cette réunion.

Elle a pour but de présenter les actions entreprises et les résultats obtenus.

Elle permettra également d'identifier les ressources et besoins à développer pour la suite de la démarche de prévention en autonomie ou avec le soutien de STOPORISK.

Grâce à son accompagnement, STOPORISK garantit l'atteinte de résultats positifs de maîtrise des risques qui seront présentés lors de cet évènement.



LES POINTS CLÉS DU PARCOURS AVEC STOPORISK



OBJECTIFS

Développer une démarche de prévention des risques professionnels et obtenir les résultats attendus

DURÉE

Un accompagnement d'un an
Temps détaillé :

- 15h de ressources digitales
- 5 journées de conseil et d'accompagnement avec l'expert
- 2h par mois de soutien à distance

CONDITIONS DE RÉUSSITE

Constituer un comité de pilotage de 5 personnes avec un membre de la direction et participer à l'ensemble du parcours et des travaux demandés par l'accompagnateur

PROFIL EXPERT

Conseiller, formateur, spécialiste de la prévention des risques professionnels

TARIF

4500 € net pour la totalité du parcours

Contactez-nous pour discuter de votre projet

Vous souhaitez obtenir de l'aide pour construire votre démarche de maîtrise des risques professionnels et améliorer les conditions de travail de vos salariés, **STOPORISK** peut vous accompagner et développer vos compétences pour obtenir **Santé & Performance**.

Contactez-nous, un conseiller vous donnera toutes les informations utiles au lancement de votre prévention.



01 84 60 72 07



www.stoporisk.fr



contact@stoporisk.fr



[Organiser une visioconférence](#)

